

Choisir sa solution de gestion de la paie et des RH... & le divan psy du vendredi

Rejoignez notre communauté - Posez-moi vos questions... caroleblancot@yahoo.fr - 06.50.26.65.17

CR de tchat sur la paie avec Pierre-Jean FABAS Auteur de "l'Abécédaire social et Paye 2008" le 24/10/09 sur <http://gestionpaieetgrhquichoisir.blogspot.com/>

CaroleBlancot: Le tchat sur la paie avec Pierre-Jean Fabas, auteur de "l'Abécédaire social et Paye 2008" débutera à 16h

CaroleBlancot: Soyez les bienvenus. Si vous le souhaitez, présentez-vous (entreprise, effectif, fonction, CCN, questions)

OlivierdeNanterre: Bonjour, je suis Olivier de Nanterre

RichardLaurent: je sais que vous êtes, Pierre-Jean, présent sur Actuel RH (site que je fréquente également), pense t-il ouvrir un blog ouvert aux Gestionnaires et Responsables Paie ?

PierreJeanFabas: j'anime actuellement un forum destiné à toutes les personnes qui s'intéressent à la paie

CaroleBlancot: quel forum ? C'est intéressant !

PierreJeanFabas:

- **Url du forum :** <http://groups.google.fr/group/gdpaie>
- **Nom du forum :** gdpaie
- **Fonctionnement :** sur invitation uniquement en m'envoyant un message à mon adresse pierre-jean.fabas@laposte.net

RichardLaurent : pour ma part je suis toujours à la recherche d'un modèle de contrat de travail pour un vendredi samedi dimanche (ce qu'on appelle communément équipe de suppléance) et je bute toujours sur les clauses "obligatoires" notamment en cas de retour sur 35 Heures pour des impératifs de production... avez-vous rencontré le cas ? Il s'agit de paies atypiques et la rédaction du contrat n'est jamais simple du fait des jours fériés tombant dans le vendredi, samedi, dimanche.

PierreJeanFabas: pour répondre à cette question, il me faut plus d'éléments

PierreJeanFabas: si le contrat est un CDI les clauses obligatoires n'existent pas légalement sauf temps partiels

RichardLaurent: J'ai su à un Instant T mais Pierre-Jean, confirmez-vous l'obsolescence rapide des compétences et donc l'apparition de risques d'erreur qui font les beaux jours des sociétés de réductions des coûts sociaux ? Une expertise en tarification de risques

AT/MP et en traitement de paie devraient vous conduire à réfléchir à une société de réductions des couts sociaux, non ?

PierreJeanFabas: Je pense qu'avec la rupture conventionnelle, les sociétés me semblent davantage capables de se débrouiller seules !

PierreJeanFabas: Je pense que l'audit d'une entreprise en matière de paie est toujours utile compte tenu de la difficulté du métier

CaroleBlancot: je suis bien d'accord

RichardLaurent: quel est selon vous le profil aujourd'hui d'un Resp.Paie car de plus en plus un niveau d'excellence est demandé en droit social... or, beaucoup de Gest.Paie ou Resp.Paie ne sont pas issus d'un cursus en droit social, et l'Employeur veut un 2 en 1... Et pour 30-40 K€ !

PierreJeanFabas: le profil idéal ? La tendance est de recruter des jeunes, avec une formation spécifique paie

PierreJeanFabas: pas obligatoirement issus d'un cursus en droit

CaroleBlancot: IFOCOP ?

PierreJeanFabas: AFPA m'dame !

CaroleBlancot: OUI !!!

CaroleBlancot: cursus droit + formation paie AFPA ?

CaroleBlancot: spécialité droit social évidemment

PierreJeanFabas: formation paie AFPA + un esprit de droit social ou mieux encore un peu d'études en droit social

PierreJeanFabas: Dans ce métier, rien n'est meilleur que l'expérience que l'on acquiert au travail

CaroleBlancot: C'est certain...quelle est la durée des formations AFPA que vous animez ?

PierreJeanFabas: 6 mois, 910 heures dont 210 heures de stage en entreprise

CaroleBlancot: parfait... vous animez la totalité des 6 mois ?

OlivierdeNanterre: avez-vous déjà pratiqué ce métier de recherche de réductions des couts sociaux ?

PierreJeanFabas: oui mais en "interne" pendant mes 20 ans d'expérience en entreprise !

CaroleBlancot: combien de bulletins de paie réalisez vous par mois Pierre-Jean ?

PierreJeanFabas: environ 80 paies par mois

OlivierdeNanterre: vous aviez obtenu le diplôme de gestionnaire de paie en VAE ?

PierreJeanFabas: non car le titre (on ne parle pas de diplôme pour le ministère du travail) n'existe que depuis décembre 2005

OlivierdeNanterre: j'oubliais

PierreJeanFabas: et pour être formateur, il faut avoir un niveau supérieur à la formation que l'on enseigne

OlivierdeNanterre: bien entendu. Arrivez-vous à inculquer à vos élèves que ce métier est un métier à part entière et qu'il va falloir le distinguer en matière de cursus scolaire et universitaire

PierreJeanFabas: C'est un métier à part, OH OUI !

CaroleBlancot: selon vous, un gestionnaire de paie peut/doit en réaliser combien en moyenne et sur quels pré-requis ?

PierreJeanFabas: environ 400 paies maximum avec des conventions collectives différentes

OlivierdeNanterre: votre livre se vend bien, à quand le tome 2 ?

PierreJeanFabas: je suis en train d'écrire le tome 2 qui devrait sortir au début de l'année 2010

PierreJeanFabas: avec environ 250 pages

CaroleBlancot: bravo

OlivierdeNanterre: quelles seront les différences par rapport au premier et quel est le fil conducteur ?

PierreJeanFabas: pour chaque jurisprudence il y aura maintenant un commentaire de l'auteur

OlivierdeNanterre: vous risquez de vous faire tirer à boulet rouge à publier de la Jurisprudence, non ?

PierreJeanFabas: Non, car je tente de "vulgariser" ce que beaucoup expriment de façon non accessible (à mon humble avis)

PierreJeanFabas: et les jurisprudences ne sont pas forcément accessibles par un sommaire alphabétique

OlivierdeNanterre: vous prenez un double risque à mon avis

PierreJeanFabas: lequel ?

OlivierdeNanterre: risque 1 = faire peur au lecteur qui recherche de l'information didactique

OlivierdeNanterre: risque 2 = vous faire « allumer » par les juristes qui auraient les moyens de souligner certaines erreurs d'analyses

CaroleBlancot: il me semble que courir se risque en vaut la peine

PierreJeanFabas: l'analyse (par définition) est obligatoirement subjective, donc la critique est un risque que je veux bien prendre

OlivierdeNanterre: subjective en droit, je ne sais pas... mais bon

OlivierdeNanterre: votre livre 1 « l'Abécédaire social et Paye 2008 » se vend bien ?

PierreJeanFabas: Assez mais il faut un deuxième pour se faire mieux connaître...

OlivierdeNanterre: un chiffre ?

PierreJeanFabas: désolé, je ne connaîtrai le véritable chiffre qu'en avril 2010 (conditions de mon éditeur)

OlivierdeNanterre: allez-vous vendre le tome 2 en ligne (dématérialisé) ou au format traditionnel avec le même éditeur ?

PierreJeanFabas: le tome 1 se vend en version pdf et papier et le deuxième sera identique

OlivierdeNanterre: ah bon, je n'avais jamais vu le PDF de l'abécédaire, ou cela SVP ?

PierreJeanFabas: sur le site de mon éditeur "Publibook", vous pouvez télécharger le livre en pdf mais avec une utilisation pour une seule personne

CaroleBlancot: S'il est proposé en téléchargement payant en ligne, j'espère avoir l'occasion de le rendre disponible sur mon blog !

OlivierdeNanterre: qui sont vont relecteurs/correcteurs pour ce tome 2 ?

PierreJeanFabas: quand le livre est terminé, je l'adresse pour relecture avant édition. Mon éditeur se charge de cela.

CaroleBlancot: avez-vous trouvé et choisi facilement votre éditeur ?

PierreJeanFabas: pas facilement en fait

OlivierdeNanterre: Je vous suggère un thème pour le tome 3 : 100 idées fausses sur la paie, les charges sociales, le contrôle Urssaf, les congés payés et le métier de gestionnaire de paie

OlivierdeNanterre: N'oubliez pas ma commission... je dois payer mes RFpaye 2010

CaroleBlancot: et un quizz !?

PierreJeanFabas: oui figurez-vous que l'idée m'est venue mais je dois vous avouer manquer de temps

CaroleBlancot: pour le recrutement de gestionnaires paie c'est indispensable !

CaroleBlancot: ça ne vous manque pas la production de bulletins de paie PJ ?

PierreJeanFabas: entre mon métier de formateur, mon livre, mes billets sur le site Gestion de la paie.com, non faire des paies ne me manque pas

CaroleBlancot: et ce tchat pour mon blog...

CaroleBlancot: les auditer vous intéresse ?

PierreJeanFabas: Vous savez que je viens de passer 20 ans de ma vie à faire des payes et 10 ans à être gérant de société, alors je profite à fond de mon métier de formateur

PierreJeanFabas: Je voudrais signaler un point important

PierreJeanFabas: En tant que formateur sur le titre Gestionnaire de paie, je sensibilise mes stagiaires sur le fait d'être clair dans son expression ainsi que dans les réponses apportées

PierreJeanFabas: Bref, parler clair, en évitant les abréviations et les termes parfois trop techniques

PierreJeanFabas: Rendre la pratique de la paie (qui devient très difficile) plus facile d'accès.